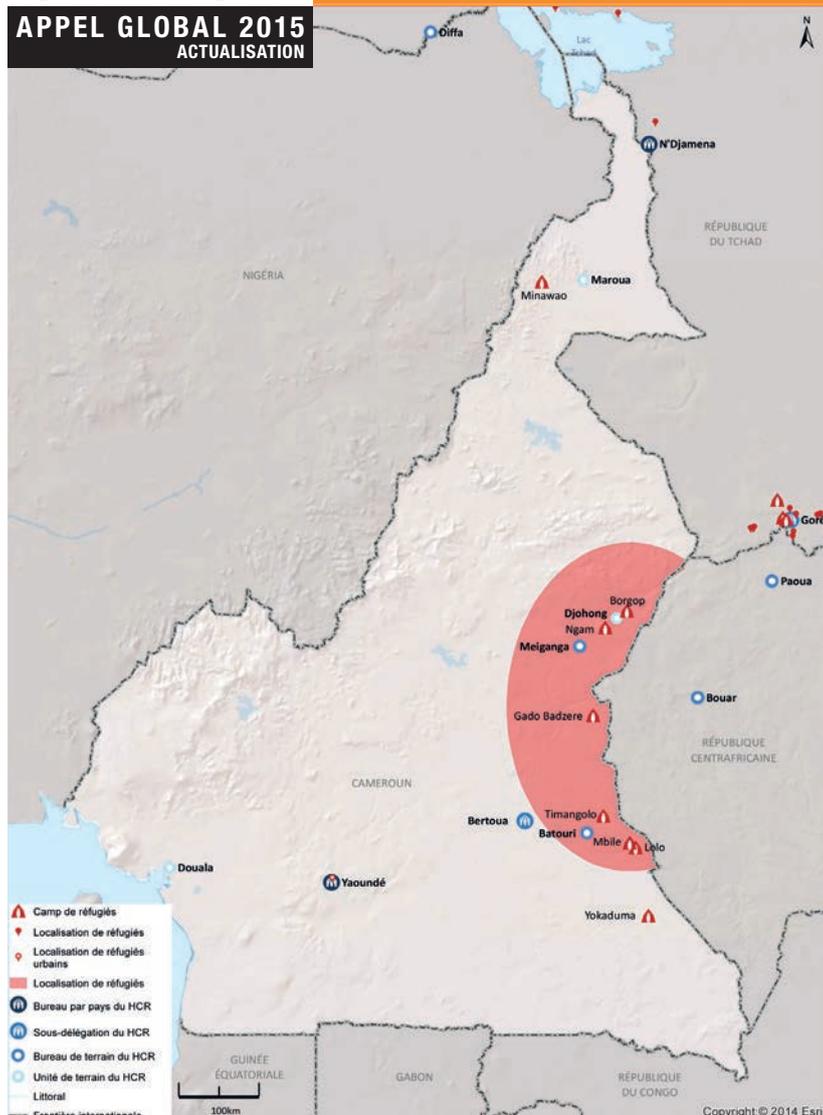




UNHCR

APPEL GLOBAL 2015 ACTUALISATION

CAMEROUN



| Aperçu |

Environnement opérationnel

- Le Cameroun, qui continue d'appliquer une politique d'ouverture des frontières à l'égard des demandeurs d'asile, est signataire de tous les grands traités sur les réfugiés, dont la Convention de 1951 et la Convention de l'OUA de 1969. En outre, le Cameroun a adopté en juillet 2005 une loi définissant le cadre juridique de protection des réfugiés, entrée en vigueur en novembre 2011.
- La région étant en proie à une instabilité persistante, le Cameroun continue de recevoir des réfugiés et des demandeurs d'asile provenant de pays limitrophes, principalement de la République centrafricaine (RCA) et du Nigéria. En août 2014, le Cameroun offrait l'hospitalité à 240 000 personnes relevant de la compétence du HCR.

Présence prévue

Nombre de bureaux	4
Total personnel	173
Effectif international	39
Effectif national	94
Volontaires des Nations Unies	39
Autres	1

Le plan 2015 en bref*

277 000	Personnes relevant de la compétence du HCR
54,8 millions de dollars E.-U.	Besoins financiers globaux
110 000	Enfants enregistrés ciblés pour être inscrits à l'école primaire
7 855	Enfants sous-alimentés ciblés pour une alimentation complémentaire

* Tous les chiffres sur les personnes relevant de la compétence du HCR se réfèrent à des projections pour la fin 2015 réalisées à partir d'informations disponibles au moment de la planification (mi-2014).

- C'est le Cameroun qui accueille le plus grand nombre de réfugiés centrafricains. La plupart d'entre eux sont installés dans au moins 314 sites et villages, dispersés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. La longueur de la frontière centrafricaine, qui présente plus de 30 points d'entrée et délimite une zone opérationnelle de 50 000 kilomètres carrés, rend le travail des acteurs humanitaires opérant sur le terrain particulièrement difficile.
- Du fait de la crise au Nigéria, le Cameroun connaît un afflux de réfugiés nigériens depuis mai 2013. La situation sécuritaire tendue qui règne à la frontière, notamment les incursions incessantes de groupes

armés en provenance du Nigéria sur le territoire camerounais, expose la population à de graves dangers, tels que des violences, des vols ou des enlèvements ciblés.

- Le Gouvernement accorde protection et asile aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR et a alloué des terrains pour sept sites de réfugiés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, ainsi que pour le camp de Minawao, situé dans la région de l'Extrême-Nord. Les autorités fournissent également des escortes armées pour les réfugiés et les acteurs humanitaires dans les zones opérationnelles, et facilitent l'accès des réfugiés aux écoles et aux centres de santé locaux, avec l'appui du HCR.

Personnes relevant de la compétence du HCR

En 2015, les populations relevant de la compétence du HCR au Cameroun comprendront : de nouveaux réfugiés centrafricains, qui fuient leur pays en grand nombre depuis décembre 2013 en raison de vagues de violence et d'instabilité politique ; des réfugiés centrafricains ayant fui le nord-ouest de leur pays entre 2006 et 2010 du fait de la montée du banditisme et d'autres formes de criminalité, et qui résident actuellement dans 308 villages dispersés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua ; et des réfugiés nigériens chassés par les combats entre les

rebelles et les forces gouvernementales. Avant le dernier afflux de réfugiés nigériens, le Cameroun accueillait plus de 3 000 réfugiés nigériens ayant fui leur pays à la suite de conflits interethniques et installés depuis 2003 dans les régions de l'Adamaoua, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Le pays offre également l'hospitalité à des réfugiés et des demandeurs d'asile urbains originaires de 35 pays, dont le Congo, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, la RCA, le Rwanda et le Tchad.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janv. 2015		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Rép. centrafricaine	198 890	198 890	233 890	233 890
	Tchad	1 800	1 800	1 900	1 900
	Nigéria	14 960	6 810	19 960	10 870
	Pays divers	2 110	2 110	2 260	2 260
Demandeurs d'asile	Rép. centrafricaine	10 900	10 900	15 900	15 900
	Tchad	880	880	1 000	1 000
	Guinée	600	600	700	700
	Pays divers	1 470	1 470	1 500	1 500
Total		231 610	223 460	277 110	268 020

| Réponse |

Besoins et stratégies

En 2015, le HCR offrira protection et assistance aux différents groupes de réfugiés.

Les réfugiés centrafricains arrivés entre 2006 et 2010 et résidant au sein de communautés d'accueil seront ciblés à l'aide d'une stratégie d'intégration sur place visant à rétablir les moyens de subsistance et à renforcer les capacités communautaires.

Le HCR se concentrera sur les priorités les plus pressantes des réfugiés centrafricains qui sont arrivés à partir de 2013 et qui résident dans des sites d'installation ou au sein de communautés d'accueil dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Les priorités consistent à : assurer la protection physique contre le conflit armé ; assurer l'accès à l'aide essentielle ; améliorer l'état de santé des populations réfugiées ; assurer l'accès à l'éducation ; et accroître ou maintenir l'approvisionnement en eau, en particulier pour les réfugiés qui vivent au sein de communautés d'accueil. Une attention particulière sera accordée au renforcement de la lutte (prévention et réponse) contre la violence sexuelle et sexiste dans les sites pour réfugiés et dans les communautés d'accueil. Le HCR et ses partenaires

accéléreront leurs efforts pour développer les activités génératrices de revenus et renforcer les moyens de subsistance, afin de faciliter l'intégration des réfugiés dans leurs communautés d'accueil. Pour réduire les risques de conflits au sujet du contrôle des ressources naturelles et pour renforcer la cohésion sociale, des solutions destinées à atténuer l'impact d'un afflux massif seront élaborées et mises en œuvre. Comme les régions où sont accueillis les réfugiés comptent parmi les plus pauvres du pays et manquent d'infrastructures essentielles, notamment d'écoles, de centres de santé et de points d'eau, des investissements importants seront nécessaires.

Le HCR répondra également aux besoins des réfugiés nigériens. Les nouveaux arrivants continueront d'être accueillis au camp de Minawao, où les infrastructures existantes seront agrandies. Si nécessaire, des sites supplémentaires seront sélectionnés et aménagés en vue d'y implanter des camps, en collaboration avec les autorités locales. L'intégration sur place des réfugiés nigériens n'est pas envisagée en 2015.

Aux fins de la réduction des cas d'apatridie, le HCR continuera de faire campagne pour la délivrance d'actes de naissance, d'appuyer les bureaux de l'état civil et de sensibiliser les parents à la nécessité de déclarer les naissances.

Objectifs et cibles prioritaires en 2015

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2015.

À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (**Activités prévues**) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (**Cible globale en 2015**) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (**Écart potentiel**). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources

qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (**Domaine prioritaire**). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2015 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS			
La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation			
Les interventions viseront à accroître le taux de scolarisation des enfants de 6 à 17 ans, en faisant le suivi de la qualité des services assurés par les écoles publiques et en renforçant la capacité des infrastructures scolaires existantes. L'Organisation s'attachera également à identifier tous les enfants réfugiés déscolarisés, à plaider pour leur réintégration dans le système scolaire et à rénover leurs classes. Les filles et les enfants handicapés bénéficieront d'une attention particulière.			
Nombre d'enfants scolarisés dans le primaire	Réfugiés centrafricains dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua	100 000	Domaine prioritaire
Nombre d'élèves inscrits dans des écoles secondaires et des universités locales	Réfugiés centrafricains dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua	4 000	2 000
Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu			
L'approvisionnement en eau sera accru par : la construction de dix puits de forage supplémentaires (5 dans l'Est et 5 dans l'Adamaoua) ; le transfert de 178 puits de forage et de 235 puits avec pompe manuelle aux autorités municipales ; la formation de comités de gestion de l'eau supplémentaires, de mécaniciens supplémentaires pour l'entretien des pompes et d'agents de santé communautaires ; et le transfert des responsabilités à des autorités municipales dûment formées.			
Nombre moyen de litres d'eau disponible par personne et par jour	Réfugiés nigériens	15 litres	5 litres
Nombre de puits remis en état	Réfugiés centrafricains dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua	30	20

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
État de santé de la population amélioré			
Les interventions dans ce secteur viseront à renforcer les capacités du personnel de santé et des agents communautaires, ainsi que l'utilisation de mécanismes de transfert. Un système d'information sanitaire sera mis en place et d'autres centres de santé intégrés seront construits, ce qui réduira le nombre de dispensaires mobiles.			
Mesure dans laquelle les personnes relevant de la compétence du HCR ont accès aux soins de santé primaires	Réfugiés centrafricains	70%	30%
Taux de mortalité brut (pour 1 000/mois)	Réfugiés nigériens	2/1 000/mois	Aucun écart
SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION			
Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse améliorée			
Les interventions viseront à soutenir les victimes connues de VSS et à sensibiliser les communautés sur les moyens de prévenir la VSS, en mettant l'accent sur les mariages forcés et précoces. La capacité des intervenants à réduire la VSS sera renforcée et les victimes recevront une aide juridique.			
Mesure dans laquelle la communauté participe à la prévention de la VSS et à la protection centrée sur les victimes	Réfugiés centrafricains dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua	60%	Domaine prioritaire
Mesure dans laquelle les victimes de VSS reçoivent un soutien adapté	Réfugiés nigériens	100%	Domaine prioritaire
SOLUTIONS DURABLES			
Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés			
Les interventions continueront d'encourager le perfectionnement des réfugiés par des formations professionnelles et techniques, ainsi par des formations à la création et gestion d'entreprise. Elles faciliteront l'accès à l'agriculture ou à l'élevage et encourageront et financeront des activités génératrices de revenus, moyennant la création de fonds renouvelables pour les réfugiés. Le HCR militera pour que les réfugiés aient accès à des services financiers (institutionnels et informels).			
Nombre de personnes bénéficiant d'une aide au renforcement des moyens de subsistance	Réfugiés centrafricains	20 000	15 000

| Mise en œuvre |

Coordination

Le Coordonnateur régional des opérations pour les réfugiés en lien avec la situation en République centrafricaine coordonnera et supervisera la réponse du HCR dans les quatre pays d'asile, y compris au Cameroun. Le HCR continuera à faciliter la planification stratégique avec ses homologues gouvernementaux, d'autres institutions onusiennes, des ONG, des donateurs, des partenaires de la société civile ou d'autres intervenants.

Des groupes de travail interorganisations ont été mis sur pied à l'échelon des pays et chargés des secteurs de la protection, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, et de la santé. Les experts du HCR offriront des orientations techniques, identifieront les lacunes dans l'aide et appliqueront des solutions pour permettre une réponse humanitaire intégrée.

Partenaires

Partenaires d'exécution

ONG :

Action contre la Faim, Agence adventiste de secours et de développement, *Africa Humanitarian Action*, AIDER, Association de lutte contre les violences faites aux femmes, *CARE International*, Croix-Rouge française, FAIRMED, *International Emergency and Development Aid*, *International Medical Corps*, *International Relief and Development*, Plan – Cameroun, Première Urgence – Assistance Médicale Internationale (PU-AMI), *Public Concern*, Services de secours catholiques, Solidarités - International

Autres :

FICR

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Ministère des Affaires sociales, Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Ministère de l'Éducation de base, Ministère de l'Économie, de la Planification et du Développement régional, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, Ministère des Relations extérieures, Ministère de la Santé publique

Autres :

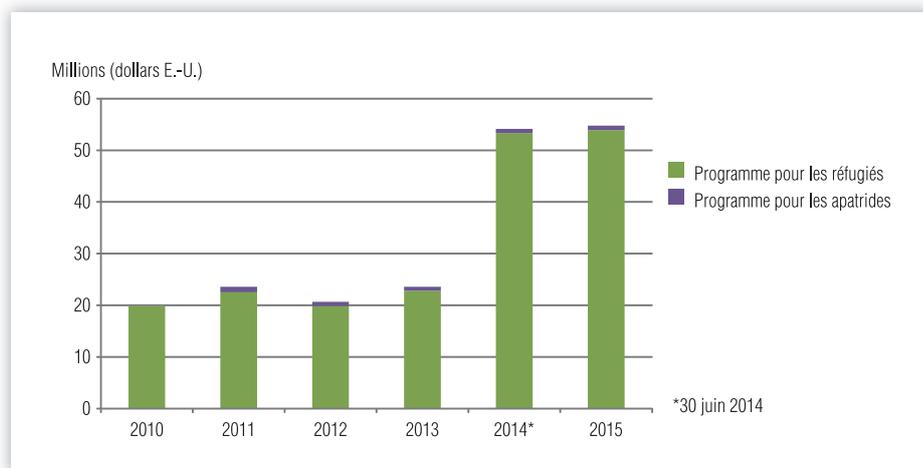
FNUAP, OIM, OMS, ONU-Femmes, PAM, UNICEF

| Informations financières |

Le budget du Cameroun a diminué entre 2011 et 2013 car le HCR orientait ses efforts sur l'intégration sur place en vue de réduire progressivement sa présence. Néanmoins, cette stratégie a été remise en cause par deux événements imprévus, de toute première importance : l'afflux de réfugiés centrafricains et l'afflux de réfugiés nigériens. Un budget plus important était nécessaire pour prendre en charge ces nouveaux besoins, l'objectif n'étant pas seulement d'assurer une réponse d'urgence adéquate mais aussi d'élaborer et de mettre en œuvre des plans post-urgence à compter de 2015.

Des appels supplémentaires ont donc été lancés en 2014. Le budget de l'année 2015 a été fixé à 54,8 millions de dollars E.-U. mais nécessitera peut-être une révision en cours d'année.

Budget pour le Cameroun | 2010–2015



Budget 2015 pour le Cameroun | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
Budget révisé 2014 (30 juin 2014)	53 330 698	792 931	54 123 629
Environnement de protection favorable			
Instruments régionaux et internationaux	0	93 744	93 744
Droit et politique générale	56 385	0	56 385
Institutions administratives et pratiques	209 209	0	209 209
Accès à l'assistance juridique et recours	720 418	0	720 418
Accès au territoire et réduction du risque de refoulement	57 444	0	57 444
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	152 914	0	152 914
Sous-total	1 196 370	93 744	1 290 114
Processus de protection et documents adéquats			
Enregistrement et établissement de profils	493 876	0	493 876
Procédures de détermination du statut	339 801	0	339 801
Documents individuels	211 572	0	211 572
Enregistrement et document d'état civil	2 373 566	168 833	2 542 399
Sous-total	3 418 814	168 833	3 587 647
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	1 165 739	0	1 165 739
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	547 530	0	547 530
Protection des enfants	247 123	0	247 123
Sous-total	1 960 392	0	1 960 392
Besoins de base et services essentiels			
Santé	5 922 411	0	5 922 411
Santé procréative et services liés au VIH	1 937 140	0	1 937 140
Nutrition	1 769 913	0	1 769 913
Sécurité alimentaire	2 736 751	0	2 736 751
Eau	3 523 539	0	3 523 539
Assainissement et hygiène	2 498 231	0	2 498 231
Abris et infrastructure	230 566	0	230 566
Accès à l'énergie	67 873	0	67 873
Articles ménagers et articles de base	1 329 129	0	1 329 129
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	656 979	0	656 979
Éducation	5 459 421	0	5 459 421
Sous-total	26 131 953	0	26 131 953
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	4 293 993	0	4 293 993
Coexistence avec les communautés locales	187 517	0	187 517
Ressources naturelles et environnement commun	78 302	0	78 302
Autosuffisance et moyens d'existence	3 836 348	0	3 836 348
Sous-total	8 396 160	0	8 396 160
Solutions durables			
Retour volontaire	206 090	0	206 090
Intégration	2 016 283	0	2 016 283
Réinstallation	121 322	0	121 322
Réduction des cas d'apatridie	0	368 731	368 731
Sous-total	2 343 695	368 731	2 712 425

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	630 851	0	630 851
Gestion et coordination des camps	67 873	0	67 873
Sous-total	698 724	0	698 724
Appui à la logistique et aux opérations			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	5 604 669	0	5 604 669
Gestion des opérations, coordination et appui	4 169 903	212 680	4 382 582
Sous-total	9 774 572	212 680	9 987 252
Budget total 2015	53 920 679	843 987	54 764 667